

## **Compte rendu de la réunion du conseil communal consultatif (CCC) du 10/07/2014**

*Compte rendu établi en trois pages et avec deux documents joints.*

*Début de la réunion 18h40.*

*Avant de débiter par l'appel des participants, Mme GRANDMOUGIN Silvy, Mme VAN EYCK Pascale et Mr VAN EYCK Michel présents à cette réunion, mais ne faisant pas parti du CCC demandent à intégrer le conseil, l'ensemble des élus présents et de l'assemblée acceptent.*

### Élus présents :

*Mmes CHAS Bernadette, LAHMAN Imane.*

*Mrs MISSOUR Gérald, NEMPONT Gabriel, AZNAR Didier, ALLAINE Franck, LEVANTÉRI Vincent.*

### Membres du CCC absents excusés :

*Mmes CHARMASSON Roseline, GRESSIN Christelle.*

*Mrs VALLAT Guy, GRAZIANA Alain.*

### Membres du CCC absents :

*Mme MATHIEU Wanda.*

*Mrs TERRASSE Jacques, POREAU Laurent, BERNARD Hervé, PONS Dominique, JALADE Éric, BELHAOUES Dorian, CLAIR Patrick, KHALFAOUI Rafik, SUAOU-GRYCZINSKI Georges.*

### **• Finalisation des commissions communales consultatives.**

*Un rappel des membres qui se sont déjà prononcés pour les commissions consultatives est fait et il est demandé à celles et ceux qui ne sont pas inscrits de la faire.*

*Seule Mme CONSTANT Alice présente à la réunion ne désire faire partie d'aucune commission, il est précisé qu'à ce jour sur 47 personnes faisant partie du CCC seules 6 personnes ne se sont pas déclarées pour être membres d'une commission.*

*Il est rappelé en quoi concernent ces commissions et quels en sont les élus responsables.*

- 1. La commission affaires scolaires dont l'élue responsable est Mme Bernadette Chas.  
Comme son titre le dit cette commission englobe tout ce qui concerne l'école.*
- 2. La commission vie du village dont l'élue responsable est Mme Brigitte Martin.  
Cette commission concerne les associations, les festivités et manifestations du village.*
- 3. La commission aménagement du territoire dont les élus responsables sont Gabriel Nempont, Jean-Bernard Comba et Didier Aznar.  
Cette commission englobe les travaux, urbanisme, ordures ménagères, assainissement et adduction d'eau potable et s'il y a 3 élus responsables c'est en rapport aux nombreux membres et au travail que cette commission représente.*

*Un tableau complet des commissions consultatives (document 1) est joint à ce compte rendu.*

### **• Mise en place et validation du règlement intérieur du conseil communal consultatif.**

*Ce règlement intérieur est nécessaire et obligatoire pour le bon fonctionnement de notre CCC, il va être validé par cette assemblée et ensuite sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal pour vote et mise en place officielle de la démocratie participative à Saint-Nazaire.*

*La lecture du règlement intérieur, avec des explications et des informations pour une bonne compréhension du texte est faite.*

Concernant l'article 4, la composition d'un comité directeur doit être élaborée, elle sera composée de :

- Monsieur le Maire président de droit.
- L'élu délégué à la démocratie participative.
- Les élus responsables des commissions consultatives.
- 2 représentants des habitants par commission communale consultative, qui seront choisis lors de la première réunion de commission.
- Au minimum 6 représentants des habitants, partagés par 6 secteurs dans la commune.

Les 6 secteurs qui vont être départagés et réfléchis ainsi :

1<sup>er</sup> Secteur centre du village : En partant de chez M. et Mme Vallat au chemin du Plan jusqu'à la place du 14 juillet en sud-nord et rue de la Vignasse jusqu'à la rue Jean-Jaurès en est-ouest.

2<sup>ème</sup> Secteur nord : Du 39, rue du Mistral jusqu'au haut de Roquebrune et du Valaurie (limite St-Alexandre).

3<sup>ème</sup> Secteur sud : Du début quartier Landas après la Mairie jusqu'au rond-point des Téraillies (limite Bagnols).

4<sup>ème</sup> Secteur est : Du Bresquet-Védiguet jusqu'à Garoussine-Montée du Roi (limite Vénéjan).

5<sup>ème</sup> Secteur ouest : Du début du quartier des Michelles jusqu'au Mas des Fonts.

6<sup>ème</sup> Secteur logements en immeubles et en lotissements : Logements des Cités-des Ranquets-des Paysages.

Les habitants représentant chacun des 6 secteurs sont détaillés dans un tableau (document 2), joint à ce compte rendu.

Avant le vote de l'assemblée, des réponses sont apportées par les élus présents, aux différentes questions sur le fonctionnement du CCC.

Résultat du vote de la validation du règlement intérieur du conseil communal consultatif par l'assemblée.

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : adopté et validé à l'unanimité.

Après le vote au prochain conseil municipal et la signature de M. le Maire, un exemplaire du CCC sera joint à la convocation de la prochaine réunion.

• **En dernier point de l'ordre du jour questions diverses:**

Chaque élu responsable des différentes commissions apporte quelques informations ou quelques explications sur des dossiers clos, en cours ou en prévision et répond aux différentes questions.

1. Mme Chas Bernadette et Mr le Maire interviennent au sujet des affaires scolaires :

Un petit compte rendu de la dernière réunion du mardi 24 juin 2014 avec les parents d'élèves est fait ainsi que des explications sur le PEDT.

2. Mr NEMPONT Gabriel, Mr AZNAR Didier et Mr le Maire interviennent au sujet de l'aménagement du territoire.

Sont débattus avec l'assemblée les problèmes avec les fuites d'eau, les problèmes détenteur de pression (quartier du Landas-Michelles) et tous les travaux divers faits ou en prévision.

Sans plus de questions à l'ordre du jour la réunion se termine après un débat riche et constructif.

Vincent Levantéri termine la réunion en apportant des remerciements à toutes et tous de leur présence et en donnant rendez-vous à une prochaine réunion au mois de septembre.

Fin de réunion 20h30.